



INSCRIPTION ECOLE PUBLIQUE SIMONE VEIL

Année scolaire 2025/2026

Elèves concernés :

Maternelle : Tous les enfants nés en 2022 et résidant dans notre commune doivent être inscrits à l'École Maternelle pour la rentrée de septembre. Merci de procéder à l'inscription de votre enfant.
Pour une entrée en Très Petite Section (TPS), veuillez prendre contact avec l'école au préalable.

Elémentaire : Les enfants déjà scolarisés en maternelle à l'école Simone Veil sont automatiquement inscrits à l'école élémentaire, sous réserve qu'ils résident toujours sur la commune. Dans le cas contraire, une demande de dérogation est nécessaire.

En cas de déménagement vers notre commune, il est indispensable de procéder à l'inscription de votre enfant.

Comment s'inscrire ?

▪ 1^{ère} étape : inscription administrative

Il convient de remplir la fiche de renseignement et de fournir les différentes pièces administratives :

- La fiche de renseignements complétée, datée et signée
- Livret de famille (pages parents et enfants) ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (attestation d'assurance du domicile, facture d'électricité/ gaz/ eau ou de téléphone fixe)
- Une copie des vaccinations obligatoires figurant dans le carnet de santé
- Pour les parents séparés, fournir toute pièce justificative du droit de garde
- Le certificat de radiation (délivré par l'ancienne école si l'enfant était déjà scolarisé)

Le dossier est à retourner en mairie, le certificat d'inscription vous sera transmis après enregistrement.

▪ 2^{ème} étape : inscription scolaire

Il faut ensuite prendre rendez-vous avec Mme GUILLET Julie, directrice de l'école Simone Viel, par mail ce.0442847f@ac-nantes.fr ou par téléphone 02.40.06.04.50.

L'inscription de l'enfant sera alors validée au moment du rendez-vous.

MAIRIE SAINT HILAIRE DE CLISSON

SERVICE ENFANCE

1 place de l'église

44190 Saint Hilaire de Clisson

Mail : enfance@mairieshdc44.fr

Tél. : 02.40.36.07.79 / 06.27.68.33.78

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Mardi : de 9h à 12h30 & de 14h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h30

Jeudi : de 9h à 12h30 & de 16h à 19h

Vendredi : de 9h à 12h30 & de 14h à 17h